

Éditorial

La direction

PME et éthique

Volume 8, numéro 1, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008272ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008272ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0776-5436 (imprimé)

1918-9699 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

La direction (1995). Éditorial. *Revue internationale P.M.E.*, 8 (1), 5–7.
<https://doi.org/10.7202/1008272ar>

Éditorial

PME ET ÉTHIQUE

Depuis peu, les problèmes d'éthique occupent l'actualité de nos économies. Le monde politique et le monde des affaires sont en cause. Il est étonnant de constater qu'il n'existe guère de réflexion sur les conséquences de ce phénomène pour les entrepreneurs de PME.

Dans certains milieux politiques, syndicaux ou de grandes entreprises, on ne s'étonnait guère que les PME flirtent avec l'illégalité en matière fiscale et sociale.

Qui s'inquiétait de voir les chefs de petites entreprises partagés, entre d'une part, leur éthique de conviction, qui leur dictait une conduite à suivre, et, d'autre part, leur morale de responsabilité qui les conduisait à se compromettre pour assurer la survie de l'entreprise et de l'emploi ?

Il est aisé de s'accorder sur les valeurs qui fondent une morale de convictions. Il était difficile pour les PME d'imposer cette morale dans l'action. Elles étaient bien souvent confrontées à des systèmes bâtis en marge des principes moraux et des lois qu'hypocritement les pouvoirs socio-économiques prétendaient voir appliquer.

Nombre d'entrepreneurs de PME ont dû faire face à ce dilemme d'un choix entre, d'une part, les valeurs qui étaient les leurs et que défendaient en apparence les pouvoirs socio-économiques et, d'autre part, des pratiques imposées par ces derniers en contradiction avec ces valeurs. Chacun a dû décider en morale de responsabilité et faire ses choix. Il était impossible aux entrepreneurs de changer le système. Leur faible pouvoir économique et leur politique individuelle ne le leur permettaient pas.

Bien plus, leurs voix n'étaient guère entendues lorsqu'ils dénonçaient les systèmes de compétition faussée, de racket politique, de corruption. Qui s'inquiétait de voir dans certains pays des secteurs entiers, tels que les télécommunications, fermés aux PME par la collusion entre telle multinationale et un monopole d'État politisé ? Qui acceptait d'entendre les PME se plaindre de pratiques faussant l'attribution des marchés publics ?

Des pouvoirs socio-économiques gangrenés imposaient un voile pudique sur les pratiques mafieuses. Il a fallu que l'ampleur du phénomène atteigne une dimension telle qu'il ne fût plus possible de le nier.

Dans plusieurs démocraties occidentales, le pouvoir judiciaire animé par les « petits juges » entend aujourd'hui appliquer les lois et les valeurs de la démocratie.

La presse se libère et révèle le phénomène.

Des ministres, des partis, des syndicats détournent les lois qu'ils entendaient faire respecter par les autres. La fraude fiscale et sociale organisée au niveau des pouvoirs publics et des syndicats éclate au grand jour. La pénétration mafieuse dans les rouages des pouvoirs socio-économiques se signe dans des crimes de pure tradition de la cosa nostra. Les grandes entreprises ne sont guère épargnées par ces fléaux : fausses factures, enrichissement personnel, corruption... Bien plus, on voit des entreprises de taille internationale se financer au moyen de fonds d'origine plus que douteuse, issus de filières de blanchiment couvertes par des institutions financières de renom.

Tout rend inéluctable un renouveau éthique et moral dont ne peuvent que bénéficier les entrepreneurs de PME. C'est la seule voie qui leur permette de faire coïncider leur éthique de conviction avec celle de responsabilité qu'implique l'action d'entreprendre. C'est aussi nécessaire pour restaurer une saine économie de marché.

Les articles qui suivent ne traitent pas directement de ce thème de l'éthique. Mais ils soulèvent différents aspects indirectement liés à celui-ci.

Par exemple, l'analyse de Donckels et Lambrecht, en étudiant la collaboration des entreprises des pays industrialisés et des pays en développement par le moyen de la coentreprise, soulève le besoin de partage d'expériences diverses et complémentaires qui peuvent être fort riches, mais qui peuvent aussi entraîner des pratiques douteuses. L'article de El Louadi sur la congruence informationnelle dans les petites banques traite des possibilités et des limites de l'information pour orienter les actions. L'article de St-Pierre et Robitaille permet de rappeler que la présence d'un conseil d'administration peut aider une entreprise à prendre des décisions plus conformes à l'éthique.

Dans les notes de recherche, celle de Lecoq fait penser que les réseaux en vivant en osmose avec leur territoire doivent aider à répondre aux besoins non seulement économiques mais aussi socioculturels des collectivités. La note de Hernandez rappelle que l'action entrepreneuriale doit se faire aussi

en fonction de l'éthique. L'étude de Guzmán Cuevas applique quelque peu cette notion au cas de l'Espagne.

Le problème de l'éthique dans les PME est un domaine encore à découvrir. Peu d'études y ont été consacrées. Espérons que de jeunes chercheurs se lanceront rapidement dans cette voie.

La direction